



Comptabilité 2020 de la FVR-WVR

	Budget 2020	Compte 2020	Budget 2021
Produits	Fr.	Fr.	Fr.
Cotisations et abonnements individuels	13000,00	13180,00	13000,00
Cotisations des membres collectifs	8300,00	8047,00	8360,00
Aide de l'Etat	20000,00	20000,00	20000,00
Utilisation provision activités spéciales			5000,00
Produits financiers	50,00	7,10	50,00
Total des produits	41350,00	41234,10	46410,00
Charges			
Matériel et frais d'administration	700,00	611,20	700,00
Impression du Trait d'Union	10000,00	8289,65	8300,00
Distribution du Trait d'Union et rédaction	2100,00	2093,55	2700,00
Rédaction du journal et traduction	4100,00	3400,00	3400,00
Frais de séances et indemnités de bureau	6000,00	6846,00	6500,00
Frais en rapport avec la FSR	1000,00	110,00	1000,00
Frais des commissions	500,00	550,00	300,00
Soutien aux associations	8500,00	6100,00	10000,00
Frais financiers	450,00	320,70	350,00
Frais d'Assemblée générale	1000,00	1437,40	1000,00
Cotisations à la Fédération suisse	4320,00	4316,20	4176,00
Versement à la provision parlement ou autre		3000,00	
Frais divers yc recherche nouveaux membres	1400,00	2258,00	500,00
Frais d'informatique	1000,00	1081,09	1200,00
Publication et distribution			2000,00
Stratégie média, site, logistique, ligne graphique			5000,00
Total des charges	41070,00	40413,79	47126,00
Bénéfice (+) /Perte (-)	280,00	820,31	-716,00



BILAN AU	31.12.2020	31.12.2019
ACTIFS		
Compte postal	38028,89	11908,44
Compte Deposito	16000,00	16000,00
BCV	15732,80	15729,70
Banque Raiffeisen	24243,32	24478,46
Part sociale Raiffeisen	200,00	200,00
Actifs transitoires	38,90	20101,40
	94243,91	88418,00
PASSIFS		
Passifs transitoires	2496,25	490,65
Provisions	33000,00	30000,00
Capital de la Fédération	57927,35	58037,96
Bénéfice + /déficit - de l'exercice	820,31	-110,61
	94243,91	88418,00

Rapport des vérificateurs des comptes de la Fédération Valaisanne des Retraités

Nous, soussignés, Rose-May Clivaz et Pierre Caloz, vérificateurs des comptes de la Fédération Valaisanne des Retraités, avons examiné les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, conformément aux dispositions statutaires.

Nous avons constaté

- Que le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité
- Que la comptabilité est tenue avec exactitude, les pièces comptables nous ont été fournies
- Que le résultat de l'exercice 2020 présente un bénéfice d'exploitation de Fr. 820,31
- Que le capital de la Fédération se monte à Fr. 57927,35 avant report du bénéfice.

Nous félicitons le Caissier, M. Jean Coquoz, pour la tenue comptable et nous vous proposons d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au Caissier, au Comité et à nous-mêmes.

Venthône, le 25 mars 2021

Rose-May Clivaz

Pierre Caloz